



(Règlement 849 concernant la protection contre le feu)

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de vous procurer un permis de brûlage avant d'allumer un feu et d'avoir obtenu l'autorisation du Service incendie de la municipalité.

IDENTITÉ DU REQUÉRANT(E)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Adresse courriel :

BRÛLAGE UNIQUE

☐

Date et heure du brûlage : date : _____ / _____ / _____
ann e mois jour

heure : _____

Adresse où aura lieu le brûlage : _____

Type de brûlage : ☐ branches ☐ bûches ☐ autres (précisez) : _____

Durée approximative du brûlage : +/- _____ heure(s)

BRÛLAGE SAISONNIER (de mai à octobre seulement)

☐

Adresse où aura lieu le brûlage : _____

Type de brûlage : ☐ branches ☐ bûches ☐ autres (précisez) : _____

Durée approximative du brûlage : +/- _____ heure(s)



À CONFIRMER DE 48 À 72 HEURES AVANT LE FEU
au 450-658-2841 poste 202



CONDITIONS À RESPECTER LORS D'UN FEU

- A) Avoir sur les lieux l'équipement nécessaire pour empêcher sa propagation en tout temps;
- B) Avoir entassées ou disposées, en courtes rangées ou en tas, les matières destinées au brûlage à une hauteur maximale de 2 mètres (ces matières ne doivent pas faire partie de la liste des interdits);
- C) Assurer une surveillance constante du feu par au moins un adulte;
- D) L'endroit prévu pour le feu doit être sécurisé, aucun arbre, bâtiment ou construction ne doivent être situés à proximité;
- E) Limiter en tout temps la hauteur des flammes à 1,5 mètre;
- F) S'assurer que le feu est éteint avant de quitter les lieux;
- G) Respecter toutes autres conditions indiquées sur le permis de brûlage.

DÉCLARATION

J'ai pris connaissance personnellement des conditions énumérées sur le présent document, et je m'engage à les respecter.

En foi de quoi, j'ai signé

à _____, le _____ jour de _____

Signature du requérant(e)

AUTORISATION (à l'usage de la municipalité)

Demande accordée ☐

Demande refusée ☐ Motif du refus : _____

Signature service de sécurité incendie

Date

VEUILLEZ PRENDRE CONNAISSANCE DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 849, JOINT À LA PRÉSENTE
DEMANDE